

BONS OU MAUVAIS, LES LIVRES SONT FAITS POUR ÊTRE LUS

Les Actes de Lecture ont consacré des articles à la censure et, principalement, dans le numéro 17 (mars 1987), le numéro 27 (septembre 1989), dans le numéro 126 (mars 2014) et dans le numéro 136 (décembre 2016). « *On se surprend à sourire, comme on sourit à une incongruité, un archaïsme ou encore une outrance qui portent eux-mêmes les gages de leur ridicule. On songe aux censeurs du dix-neuvième siècle – bourgeois de Daumier – et à Hugo tonnait contre l'hypocrisie de ces bien-pensants auxquels l'Histoire a définitivement réglé le compte. On s'étonne presque que certains puissent partir en guerre contre de telles choses. On a quelques inquiétudes mais on se tranquillise aussi. La tolérance et la permissivité de notre époque rassurent.* » écrivait Michel Violet¹ qui poursuivait : « *Et puis, on réfléchit au fait que l'âpreté des rapports sociaux ne s'atténue qu'en apparence. Ou plus exactement, qu'en notre démocratie, elle prend des formes moins violentes mais plus insidieuses que dans le passé ou qu'ailleurs. La sous-information, la dés-information, l'information à sens unique, le conditionnement, la censure restent de puissants instruments de domination* ». En notant que l'écrit était le plus souvent touché par la censure, Michel Violet posait, il y a près de 30 ans, cette question au sujet des *Versets Sataniques* de Salman Ruschdie : « *Il y a seulement dix ans, qui aurait pu prévoir qu'en cette fin de 20^e siècle, en France, on risquerait sa vie en publiant un livre ? Que considérer une grande religion comme une mythologie serait blasphématoire et puni de mort ?* ».

Trois articles pour continuer ce débat alors que la censure frappe à nouveau la littérature de jeunesse. La censure, comprend-on dans le premier article, tout le monde la pratique dans une société « démocratique » et, au lieu de vouloir protéger les individus des « mauvais » livres en les évitant ou d'émanciper ces mêmes individus en ne leur proposant que des « bons » livres, une société éducatrice doit apprendre à faire connaître tous les livres, à les lire avec la même exigence, à les soumettre à l'esprit critique.

La censure, nous la pratiquons constamment dans les choix de livres, dans les activités proposées pour les faire connaître, lit-on dans le second article qui présente quelques actions du Centre Paris Lecture où confiance est faite dans la capacité d'inter-apprentissage des enfants. La censure, on peut la combattre, affirme le troisième article à condition que la diversité existe, et que l'autocensure ne gangrène pas la créativité par des suites de petits renoncements décrits par Christian Bruel dans le numéro 292 de la *Revue des Livres pour enfants* (décembre 2106). À condition aussi que les auteurs puissent aller au bout de leur projet comme le demande l'éditeur Thierry Magnier (qui ne publierait pas de *Martine*, première censure, sauf si elle est en ménopause – pourquoi ce terme biologique serait-il offensant ?). Bref, bons ou mauvais livres, les livres doivent être lus pour être retenus ou rejetés par des lecteurs eux-mêmes capables de lire entre les lignes, entre les livres.